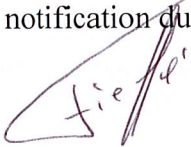



<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p style="text-align: center;">DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p style="text-align: center;">de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p style="text-align: center;">14190</p>
<p><u>Date d'affichage :</u> 19 / 09 / 2018</p> <p><u>Date de convocation :</u> 19 / 09 / 2018</p> <p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>En exercice : 9</p> <p>Présents : 6</p> <p>Absents : 3</p> <p>Votants : 7</p>	<p>L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Madame Patricia FIEFFÉ, maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mme Fieffé, Mme Piquet, Mr Bucaille, Mr Tiannot, Mr Besançon, Mme Morel.</p> <p><u>Absents</u> : Mr Bouillard ayant donné pouvoir à Mme Fieffé, Mme Delalande arrivée à 21h15, Mme Gaston.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Morel</p>
<p><u>Objet :</u></p> <p>Délibération 2018-09-25-002 SDEC Energie – Retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy</p>	<p>Madame le Maire expose que la commune nouvelle de Tessy-Bocage dans la Manche, créée au 1er janvier 2018 et constituée des communes de Tessy-sur-Vire et de Pont-Farcy, a demandé, par délibération en date du 5 avril 2018, le retrait du SDEC ÉNERGIE de la commune déléguée de Pont-Farcy ; celle-ci ayant été rattachée au département de la Manche à l'occasion de cette fusion.</p> <p>Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé ce retrait, au 31 décembre 2018.</p> <p>Conformément aux dispositions visées à l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur ce retrait.</p> <p><u>Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :</u></p> <p>- APPROUVE le retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC ÉNERGIE.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 26/09/2018 et publication ou notification du 25/09/2018</p> <p></p>	<p>Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.</p> <p>PREFECTURE du CALVADOS</p> <p>28 SEP. 2018</p> <p>- COURRIER -</p> <p style="text-align: right;">Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> <p style="text-align: right;"></p>